



**CONSEIL DE  
DÉVELOPPEMENT**  
DINAN AGGLOMÉRATION

# CHARTRE DE COOPERATION



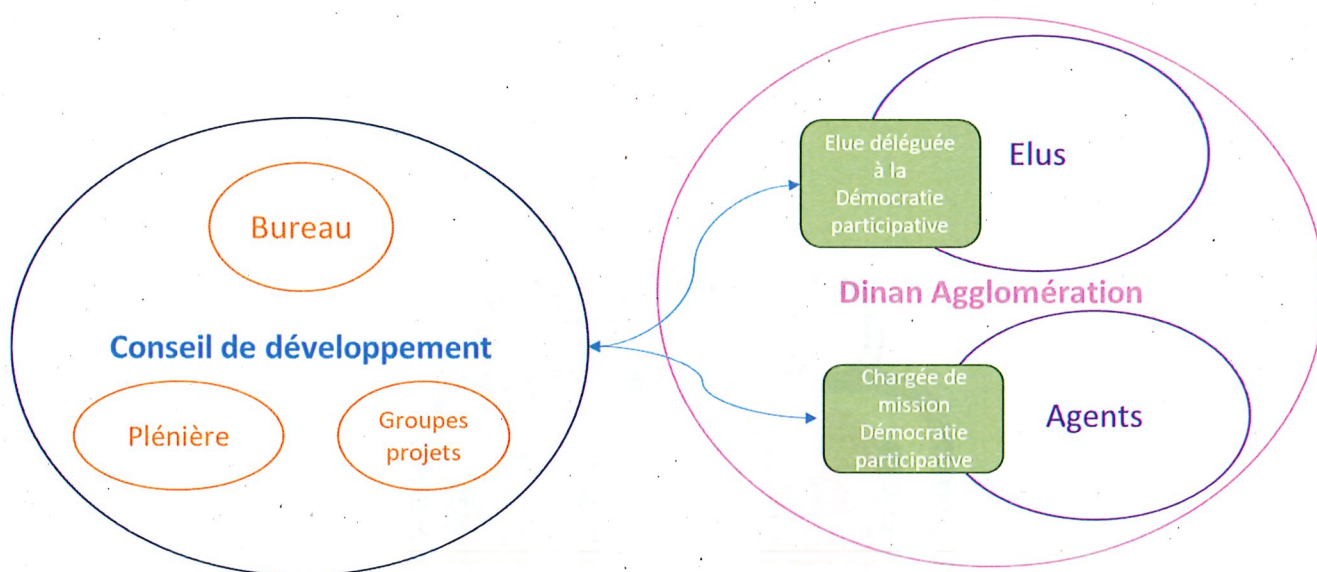
## La démocratie participative au service de l'intérêt général

La démocratie participative désigne l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans l'élaboration des décisions et des projets sur le territoire.

Sur le territoire de Dinan Agglomération, elle est incarnée, entre autres, par le Conseil de développement, espace de dialogue entre les citoyens, la société civile et les élus locaux, depuis 2017.

L'article L5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales détermine le cadre légal des Conseils de développement (seuil de population, composition...) et notamment leurs missions :

« Le conseil de développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale. »



## La charte

La charte a pour objet de formaliser la collaboration entre Dinan Agglomération (DA) et le Conseil de développement (C2D).

Le Conseil de Développement n'existe que par et pour sa relation avec Dinan Agglomération. Son champ d'intervention est de fait celui des compétences communautaires et du projet territorial.

Aussi, le Conseil de Développement et Dinan Agglomération ont décliné les engagements réciproques qu'ils souhaitent prendre, regroupés autour de 4 axes :

- Informer, vulgariser, sensibiliser
- Collaborer
- Donner de la visibilité au C2D
- Faire vivre la démocratie participative

Le Conseil de Développement sera associé à des problématiques du territoire et à des enjeux communautaires, en amont des projets ou du lancement des politiques, en concertation, afin de permettre l'expression des avis et attentes des citoyens dans un délai raisonnable (en fonction des contraintes calendaires et réglementaires qui s'imposent à DA).

## Processus d'élaboration de la charte



## Les engagements réciproques

### INFORMER – VULGARISER – SENSIBILISER

Engagements de DA	Engagements du C2D
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Mettre à disposition du C2D des données et informations utiles à la conduite des consultations afin de permettre aux citoyens de comprendre les enjeux et donner leur point de vue.</li><li>○ Définir annuellement des sujets qui feront l'objet d'une présentation d'activités dans le cadre de compétences de DA et venir les présenter en plénière du C2D (binôme élu/agent) pour échanger.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Promouvoir le pluralisme des participants, la diversité des expressions et expertises citoyennes dans le débat public, aller vers tous les citoyens y compris les plus éloignés du débat public.</li><li>○ Etre un relais d'information et de vulgarisation des enjeux du territoire entre habitants et élus, au service de l'intérêt général.</li></ul>

### COLLABORER

Engagements de DA	Engagements du C2D
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Organiser une rencontre annuelle entre des représentants du bureau de DA et le C2D pour partager des enjeux et axes de travail sur lesquels les élus souhaitent associer le C2D, en particulier les phases de conception ou d'évaluation des politiques publiques.</li><li>○ Inviter un binôme d'interlocuteurs identifiés (pilotes de groupe projet) lors de réunions de commissions de DA (et envoyer l'ordre du jour et les supports en amont).</li><li>○ Transmettre l'ordre du jour des séances du conseil communautaire au C2D.</li><li>○ Répondre aux membres du C2D qui sollicitent des informations.</li><li>○ Solliciter le C2D par saisine adressée par écrit à son bureau, suffisamment en amont.</li><li>○ Apporter des réponses écrites argumentées aux contributions réalisées par le C2D et expliciter les décisions prises / Rendre compte pour chaque contribution des suites données par DA.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Participer aux démarches participatives initiées par DA / Etre présent aux réunions organisées par DA.</li><li>○ Contribuer aux travaux de manière collégiale en adoptant un point de vue citoyen.</li><li>○ Problématiser et partager avec DA les attentes et les enjeux en cas d'auto-saisine.</li><li>○ Définir le niveau de participation du C2D pour chaque saisine/auto-saisine en lien avec DA.</li><li>○ Etre force de proposition lors des saisines et auto-saisines par des contributions et avis écrits.</li><li>○ Respecter les prérogatives et les fonctions des élus.</li></ul>

## DONNER DE LA VISIBILITE AU C2D

Engagements de DA	Engagements du C2D
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mentionner dans les exposés introductifs aux délibérations (prises par DA) les contributions du C2D suite à une saisine.</li> <li>○ Informer les citoyens des travaux du C2D dans la communication de DA en cas de saisine et prévoir un espace dans le futur site internet.</li> <li>○ Sensibiliser les élus et agents communautaires et municipaux sur le rôle du C2D en s'appuyant sur des exemples concrets.</li> <li>○ Identifier un technicien comme interlocuteur référent pour chaque saisine, selon la thématique, et proposer une modalité de travail en cas d'auto-saisine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rendre accessible ses missions et travaux auprès des citoyens et acteurs du territoire.</li> <li>○ Communiquer pour être mieux identifié du grand public et communiquer largement sur ses activités.</li> <li>○ Organiser un évènement au cours duquel le C2D rencontre le grand public.</li> </ul>

## FAIRE VIVRE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Engagements de DA	Engagements du C2D
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Informer le C2D dès le début de la réflexion pour chaque démarche participative et étudier avec eux leur niveau d'implication dans la démarche.</li> <li>○ Mettre à disposition du C2D un mi-temps d'agent pour l'accompagner.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faire un retour à l'ensemble de ses membres des participations aux travaux de DA.</li> <li>○ Désigner un binôme référents/pilotes dans chaque groupe projet thématique, interlocuteurs pour DA et pour les habitants.</li> <li>○ Repérer et valoriser des démarches citoyennes (issues du territoire ou extérieures).</li> <li>○ Diffuser la pratique de la participation citoyenne (par ex : témoignage, partage d'expérience).</li> </ul>

A Dinan, le 08 décembre 2023  
 Pour le Conseil de Développement

Pour Dinan Agglomération

Le référent,  
 M. Alain FREVILLE

Le Président,  
 M. Arnaud LECUYER

## Principes et modes de fonctionnement du C2D (proposition du C2D)

### But

- Construire collectivement des avis et faire des propositions.
- Ecouter les initiatives et les envies locales.
- Contribuer au rapprochement entre les élus communautaires, les élus communaux, les services de l'agglomération et les habitants.

### Missions du C2D

Le Conseil de développement représente une force de propositions, ses missions sont les suivantes :

- **Contribuer** à la réflexion des élus communautaires sur les projets concernant le territoire
- **Initier, porter, relayer** les points de vue de la société civile sur les grands thèmes qui fondent le développement et l'attractivité du territoire
- **Etablir** un rapport annuel d'activités qui sera présenté aux élus du conseil communautaire

### Valeurs

#### La citoyenneté

C'est permettre à une diversité d'habitants du territoire de s'exprimer et de prendre part à sa construction notamment en organisant des rencontres ouvertes à tous et propices aux échanges, avec une attention permanente à la recherche de l'intérêt général.

#### La liberté d'expression et l'ouverture d'esprit

C'est rechercher, dans un esprit de dialogue, des propositions innovantes et constructives, sans dogmatisme et en toute indépendance, en sachant sortir des sentiers battus, en toute liberté.

#### L'écoute et le partage au sein du C2D

C'est s'enrichir mutuellement des différences et des expériences par l'expression de chacun. Nous sommes tous riches d'expériences diverses et variées.

#### Le respect et la courtoisie

C'est respecter l'autre dans sa différence, respecter le cadre défini collectivement et s'exprimer courtoisement.

### Fonctionnement du C2D (en référence au Règlement intérieur)

Le C2D s'appuie sur son règlement intérieur pour son fonctionnement propre.

Ses membres travaillent dans des groupes projets sur les domaines de compétences de Dinan Agglomération.

Le Bureau coordonne ses activités. Des réunions plénières permettent aux membres de faire le point sur les travaux, de prendre des décisions. Ces réunions plénières sont ouvertes au public.

## VOS INTERLOCUTEURS

### Au sein de Dinan Agglomération



**Isabelle Maïga**  
Chargée de mission  
Démocratie participative



**Stéphanie Méal**  
Elue déléguée à la démocratie  
participative et à la vie associative  
Adjointe au Maire de Dinan



**Jérémy Dauphin**  
Vice-Président Culture, Sports et  
Citoyenneté  
Maire de Languédias

Contact : [i.maiga@dinan-agglomeration.fr](mailto:i.maiga@dinan-agglomeration.fr)

### Au sein du Conseil de Développement

#### Membres du Bureau du Conseil de Développement 2023-2026



**Garance FRANCOISE  
Guitté**  
Communication  
interne et  
réseaux sociaux



**Alain FREVILLE  
Les Champs-Géraux**  
Référént  
Lien avec Dinan  
Agglomération



**Marie-Pierre NANTEL  
Plévenon**  
Lien avec  
Réseau des  
C2D bretons



**Jacques ALLIX  
Saint-Samson-sur-Rance**  
Communication  
externe  
Lien avec les  
Groupes Projets



**Françoise MARCEAU  
Languédias**  
Lien avec les  
Groupes Projets



**Marie-José JOLY  
Languenan**  
Partenariats



**Henry LABAT  
Saint-Cast-le-Guildo**



**Yves GROSSIORD  
La Vicomté sur Rance**  
Délégué à la  
convivialité



**Paul LEMAITRE  
Plorec-sur-Arguenon**

Contact : [conseildeveloppement@dinan-agglomeration.fr](mailto:conseildeveloppement@dinan-agglomeration.fr)

# TROMBINOSCOPE

## DINAN AGGLOMÉRATION

### SAINT-PÔTAN



Arnaud LÉCUYER  
Président



Suzanne FLEURYON  
1ère VP  
Finances, Administration, Contrôle et Conformité



Didier LECHEMIN  
2ème VP  
Tourisme et Patrimoine



Marion LE MOM  
3ème VP  
Politique urbaine, Environnement et Culturelle, Solidarité



Thierry DEVELLON  
4ème VP  
Stratégie Economique, Recherche et Innovation



Mickael CHEVALER  
5ème VP  
Habitat, Conc. du territoire et Politique de la Ville



Olivier VIT  
6ème VP  
Culture et Valorisation des déchets



Urano RICARD  
7ème VP  
Politique Stratégique de la Recherche en Eau



Marie-Christine COTTE  
8ème VP  
Emploi, Formation, Insertion et Solidarité avec l'Entrepreneuriat



Alan MI  
9ème VP  
Libération et Stratégie Foncière



Anne-Sophie GALLIÉROT  
10ème VP  
Mobilités et Infrastructures



Philippe LANDRÉ  
11ème VP  
Prospective et Transition Ecologique



Patrice GAUTHIER  
12ème VP  
Agriculture et Mer



Laurence CALLE  
13ème VP  
Equipements, Réseaux d'Eau et Assainissement



David ESCOFFRE  
14ème VP  
Général et Environnement



Sébastien DUBREUIL  
15ème VP  
Culture, Sports et Citoyenneté

### AUCALEUC



Christophe OLLIVIER

### BEAUSSAIS-SUR-MER



Philippe GUESDON

### BOBITAL



Marie-Reine NEZOU

### BORSEUL



Magali ONEN-VERGER

### BROONS



Jacky HEUZÉ

### BROONS



Yves BRUNET

### BRUSVILY



Céline ENGEL

### BRUSVILY



Quentin RENAULT

### CALORGUEN



Marie-Claire DOUENAT

### CAULNES



Marcel ROBERT

### CORSEUL



Dominique BRIAND

### CORSEUL



Eliane LUCAS

### DINAN



Brigitte BALAY-MIZRAHI

### DINAN



Olivier BOBIGEAT

### DINAN



René DEGRENNE

### DINAN



Didier DERU

### DINAN



Erwan BEAUDOUIN

### DINAN



Yannick HELLIO

### DINAN



Laurence LEUR-BLAYO

### DINAN



Stéphanie MEAL

### DINAN



Stella CORBES

### DINAN



Matthieu JOUANEU

### DINAN



Michèle MOISAN

### DINAN



Roger COSTARD

### DINAN



Géraldine LUCAS

### DINAN



Sandrine DEUTSO-MANN SAILLARD

### DINAN



Didier DEUTSO-MANN SAILLARD

### DINAN



Alain BROMBIN

### DINAN



Jean-Paul GAINCHE

### DINAN



Didier Morain

### DINAN



Cécilia GUIGUÉ-DELA ROCHE

### DINAN



Daniel FOUERE

### LANVALLAY



Mathilde PILLOT

### LANVALLAY



Gérard BERHAULT

### LANVALLAY



Arnaud CARRÉ

### LANVALLAY



Isabelle RICHEUX

### LANVALLAY



Jean-René CARFANIAN

### LANVALLAY



Marie-Jeanne DESPRES

### LANVALLAY



Patrick BARRAUX

### LANVALLAY



Céline LABBÉ

### LANVALLAY



Myriam CHERDEL

### LANVALLAY



Didier MIRIEL

### LANVALLAY



Rlgis CHAMPAGNE

### LANVALLAY



Sylvie VADIS

### LANVALLAY



Véronique DEHLINGER

### LANVALLAY



Christian GUILBERT

### LANVALLAY



Hervé VAN PRAAG

### LANVALLAY



Daniel FOUERE

### LANVALLAY



Michel DAUGAN

### LANVALLAY



Olivier ESTIENNE

### LANVALLAY



Yann GODET

### LANVALLAY



Solenn MESLAY

### LANVALLAY



Maxime LEBORGNE

### LANVALLAY



Nicole VILLER

### LANVALLAY



Anne CHARRÉ

### LANVALLAY



Marie-Laure MICHEL

### LANVALLAY



Dominique PERCHE

### LANVALLAY



Jean-Louis NOGUES

### LANVALLAY



Ronan TRELLE

### LANVALLAY



Chantal MICHEL

### LANVALLAY



Marie-Madeleine MICHEL

### LANVALLAY



Marie-Christine PINARD

### LANVALLAY



Nathalie BOUTIER PLESSE

### LANVALLAY



Gilles COUPE

### LANVALLAY



Martial FAIRIER

### LANVALLAY



Dominique RAMARD

### LANVALLAY



Loïc DAUNAY

### LANVALLAY



Jean-Luc LECHEVRESTRER

### LANVALLAY



Fabrice RIVALLAN

### LANVALLAY



Michel DESBOIS

### LANVALLAY



Jean-Yves VILLALON

### LANVALLAY



Loïc LORRE

### LANVALLAY



Olivier NOËL

### LANVALLAY



Evelyne THOREUX

### LANVALLAY



Didier IBAGNE

### LANVALLAY



Françoise HÉDÉ

### LANVALLAY



Pascal GODET

### LANVALLAY



Cécile METAYE-BRUNET

### LANVALLAY



Jean-Yves JUHEL

### LANVALLAY



Jean-Luc BOISSEL

### LANVALLAY



Gaëtan ALLANO

### LANVALLAY



Jacques ALLIX